



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme de l'assurance chômage

Question au Gouvernement n° 2369

Texte de la question

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens.

M. Adrien Quatennens. Le chômage tue, madame la ministre du travail. Loin d'être volontaire, il est d'abord le résultat d'une pénurie d'emplois aux graves conséquences sociales. Chaque année, le chômage tue 14 000 personnes en France. Le chômage, ce sont des couples qui se défont, des inégalités qui se reproduisent, des foyers qui s'appauvrissent. Il faut aussi rappeler qu'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé.

Vous êtes à mi-mandat et, depuis le début du quinquennat, les 0,1 % les plus riches ont gagné, en moyenne, 23 000 euros de plus par an, tandis que la pauvreté atteignait un niveau record de 14,7 %. *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI, SOC et GDR.)*

Pourtant, cela ne semble pas vous suffire. Ce matin encore, sur une grande antenne, vous avez osé dire, sans vergogne, que votre réforme de l'assurance chômage avait pour objectif de lutter contre la précarité. Quelle honte ! Quelle honte, alors que la modification des règles de calcul et d'accès à l'indemnisation va appauvrir de nombreux chômeurs et en empêcher beaucoup d'autres d'accéder à celle-ci !

Il n'y a pas de lien, madame la ministre, entre le niveau de l'indemnisation et le chômage. Comment expliquer, sinon, que c'est à l'époque où l'indemnisation était au plus haut dans notre pays que le chômage a été au plus bas ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.– Mme Laurence Dumont applaudit aussi.)*

Vous parlez souvent des quelques centaines de milliers d'emplois non pourvus, mais oubliez de dire qu'à Pôle emploi, il y a environ un emploi non pourvu pour cent chômeurs disponibles. Les chiffres et les statistiques ne parviennent pas à masquer la réalité sociale, celle d'une pénurie d'activité pérenne et d'un travail toujours plus précaire : 87 % des embauches se font en contrats courts, dont beaucoup de moins d'un jour. Savez-vous la vie que l'on mène quand le travail est à ce point précaire ?

Je crois comprendre que les quotas sont à la mode. Pourquoi, dès lors, ne pas instaurer des quotas modulables pour le recours aux contrats courts ? Si vous manquez d'imagination pour lutter véritablement contre le chômage, madame la ministre, nous sommes disponibles ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI, GDR et SOC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Plusieurs choses manquent dans votre démonstration, monsieur le député. Votre déni de la réalité est total. *(Vives exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.)*

Vous refusez de reconnaître que nous avons créé un demi-million d'emplois en France depuis deux ans ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* Vous refusez de reconnaître que le chômage baisse ! Or il est passé de 9,6 % à 8,5 %. (Mêmes mouvements.)

M. Stéphane Peu. Pourtant, la pauvreté augmente !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Je vous l'accorde, c'est encore beaucoup trop élevé, et notre combat n'est pas fini. Il reste tant à faire ! Dans le département du Nord, que vous connaissez mieux que quiconque, le chômage est passé, depuis un an, de 12 % à 11 %. C'est encore très élevé, mais la réduction est engagée.

M. Fabien Roussel. Combien de pauvres en plus dans le Nord ?

Mme Muriel Pénicaud, ministre. J'étais, il y a quelques jours, à l'agence Pôle emploi de Douai, pour suivre l'application de nos réformes et signer des contrats d'emplois francs. Je peux vous dire que nous avons multiplié les possibilités d'emploi. Avez-vous regardé, ce matin, le site de Pôle emploi ? Il présente 656 807 offres d'emploi. Je vous invite à le regarder tous les jours, comme moi. Vous verrez que le marché est dynamique et que l'emploi repart.

La question est de savoir comment aider chacun à accéder au marché du travail. C'est pour cela que nous investissons dans l'insertion et dans l'investissement social, afin que les plus précaires disposent de ce marchepied. C'est pour cela que nous accueillons les personnes en situation de handicap et les gens qui ont eu des accidents de la vie – même si, je vous l'accorde, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Nous avons créé des clubs d'entreprise inclusives ; elles sont désormais au nombre de 7 000, implantées dans quatre-vingt-dix départements, et sont prêtes à s'engager dans cette voie.

Il faut aussi faire en sorte que les règles soient cohérentes avec la situation réelle. Je ne comprends pas que, sur ces bancs, un seul député puisse dire qu'il trouve normal qu'on gagne plus au chômage qu'au travail ! *(Vives exclamations sur les bancs des groupes FI, GDR et SOC.)*

Aucun capital de droits ne diminuera. Les demandeurs d'emploi verront leurs droits prolongés dans le temps. À tout moment, le travail paiera plus. C'est aussi la marque de la confiance que nous témoignons à une société du travail qui apporte de l'autonomie, de la fierté et, finalement, du lien social. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.– Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2369

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2019](#)